



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**  
**N°20/034**  
**Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre par décision DIR 20/027 en date du 11 février 2020 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire à la Société ESTENER, route de la Brèque – 76600 LE HAVRE, SIREN n° 450 036 967, portant sur la dépendance suivante : une canalisation située entre le Canal Bossière et l'usine de ladite Société.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-064 n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'absence de mise en publicité et procédure de sélection étant justifiée au regard des caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques, techniques et fonctionnelles, la canalisation constituant l'extension du site principal de la Société.

Description de la dépendance : une canalisation de 420 ml.

Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 19 ans environ à compter du 01/01/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.